



Fédération FO de la Métallurgie

9, rue Baudoin 75013 Paris - Tél. : 01 53 94 54 00 - Fax : 01 45 83 78 87 - contact@fo-metaux.fr

Communiqué de Presse



Accès au site internet :

[www.fo-metaux.com](http://www.fo-metaux.com) ou [www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)

**BRANCHE : BJOC**

**ACCORD SUR LES SALAIRES MINIMA**

Les 9 et 17 février se sont tenues les négociations des salaires minima dans la branche de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Cadeaux pour l'année 2016.

FO Métaux avait revendiqué une augmentation de 2 % sur l'ensemble de la grille. Après une suspension de séance, la délégation patronale est revenue avec une proposition de 1,5 % sur l'ensemble de la grille, correspondant à la dernière proposition de FO.

FO Métaux se félicite de cet accord qui, face à la conjoncture actuelle, démontre le dialogue social constructif de cette branche et permet, en fonction des secteurs de la Fédération la poursuite de la pratique contractuelle et conventionnelle, de faire évoluer le pouvoir d'achat des salariés.

Paris, le 17 février 2016

**Contact** : Nathalie CAPART : 06 31 36 29 44  
Secrétaire Fédérale en charge de la branche BJOC